



CC du Vimeu (Siren : 200070944)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Friville-Escarbotin
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard DAVERGNE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	18 rue Albert Thomas
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc-vimeuindustriel.fr
Site internet	www.cc-vimeuindustriel.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 068
Densité moyenne	122,56

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Acheux-en-Vimeu (218000040)	531
80	Aigneville (218000073)	894
80	Béhen (218000727)	494
80	Béthencourt-sur-Mer (218000917)	1 022
80	Bourseville (218001154)	708
80	Cahon (218001543)	214
80	Chépy (218001824)	1 310
80	Ercourt (218002681)	122
80	Feuquières-en-Vimeu (218002954)	2 592
80	Fressenneville (218003465)	2 269
80	Friville-Escarbotin (218003531)	4 856
80	Grébault-Mesnil (218003721)	231
80	Huchenneville (218004257)	676
80	Méneslies (218005007)	314
80	Miannay (218005171)	590
80	Moyenneville (218005452)	724
80	Nibas (218005643)	852
80	Ochancourt (218005700)	300
80	Quesnoy-le-Montant (218006153)	593
80	Saint-Maxent (218006690)	389
80	Toeufles (218007169)	312
80	Tours-en-Vimeu (218007177)	879
80	Tully (218007219)	586
80	Valines (218007268)	654
80	Woincourt (218007755)	1 374
80	Yzengremer (218007813)	582

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
<i>Collecte et traitement des eaux usées domestiques des zones relevant de l'assainissement collectif : - Réalisation de toutes les études nécessaires (schémas directeurs, dossiers de zonage, études diagnostic, études de projets). - Préparation des dossiers et présentation des demandes d'aides et de subventions - Organisation et gestion du Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) - Réalisation des travaux nécessaires à la mise en oeuvre de l'assainissement collectif</i>

(réseaux intercommunaux, réseaux de collecte, station de traitement) - Gestion des ouvrages Il est précisé que les réseaux pluviaux stricts restent de la compétence de chacune des communes adhérentes.

- Assainissement non collectif

Contrôle du fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif des zones relevant de l'assainissement non collectif

- Organisation et gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Dans l'intérêt communautaire, la Communauté exerce la compétence Collecte, valorisation et traitement des déchets et

plus précisément : -des ordures ménagères par tri sélectif -des encombrants et gravats à l'exclusion des DIB et DIS provenant des activités industrielles, artisanales, commerciales et agricoles bruts.

- Autres actions environnementales

- Etude et réalisation d'aménagements paysagers hors agglomération, qui par leur localisation, sont d'intérêt intercommunal

Environnement : Fauchage des accotements, débroussaillage des talus et tonte mécanique des grands espaces verts, selon convention mise en place entre les Communes et la Communauté. Valorisation des déchets verts et assimilés.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades

- Activités sanitaires

Permettre le maintien et le développement de la couverture de soin par l'étude, la création, la construction, la gestion locative de pôles de santé pluridisciplinaire ou d'une maison de santé pluridisciplinaire

- Action sociale

- Organisation et gestion d'un Centre Animation Jeunes (Investissement et fonctionnement). - Mise en place d'actions socioculturelles en direction des adolescents issus de toutes les communes membres. Etude, construction, entretien et gestion de structures multiaccueil de la petite enfance et d'un Relais Assistantes Maternelle - Favoriser l'insertion professionnelle et la formation de la population du territoire de la CCVI en adhérant et participant aux organismes oeuvrant en la matière et plus précisément à la Mission Locale de la Picardie Maritime, au Plan Local d'Insertion par l'Economie (liste exhaustive).

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Adhésion, organisation et participation à un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Les zones d'activité industrielle, artisanale, et/ou commerciale sont déclarées d'intérêt communautaire par leur contribution au maintien du bassin d'emploi du territoire de la communauté. Leur création, extension et leur gestion sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes relèvent de la compétence de la communauté. Cette prise de compétence ne s'accompagnera d'aucun transfert de biens des communes vers la communauté de communes, dans la mesure où elle ne concerne pas les zones existantes avant le 1er janvier 1997, date de la prise de compétence intégrale. En effet, en sont exclues, les zones de Feuquières, Friville et Chépy, qui resteront, dans leur périmètre acté à la date précitée et dont les plans sont ci-annexés, de la compétence communale. Cette prise de compétence ne s'accompagnera d'aucun transfert de biens des communes vers la communauté de communes.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Toute action favorisant la promotion, le maintien, l'accueil et l'environnement des entreprises sur les communes du territoire de la CCVI.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Organisation et gestion de l'Ecole de musique du Vimeu et de la Chorale. Aménagement des locaux nécessaires.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Etude, construction, entretien et gestion d'un Centre Aquatique Renouvellement, mise aux normes et entretien des équipements sportifs émanant du patrimoine de l'ancien SIVOM du Vimeu, à savoir : Piscine, Gymnases du Collège la Rose des Vents, Gymnase du Collège Gaston Vasseur et Gymnase du Lycée d'Enseignement Professionnel

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Mise en place d'actions socioculturelles en direction des adolescents issus de toutes les communes membres. - Mise en place d'actions culturelles et sportives qui, par leur importance ou leur nature, sont de dimension intercommunale - Mise en place d'actions itinérantes autour de la lecture, hors bibliothèques communales.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration d'un S.C.O.T., déclaré d'intérêt communautaire puisque couvrant, entre autres, l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Vimeu Industriel, et le cas échéant, adhésion à la structure compétente pour initier et adopter le SCOT.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Initiative, création et réalisation des ZAC pour la mise en oeuvre des zones d'activité communautaires.

- Transport scolaire

Transport scolaire et périscolaire des enfants fréquentant les collèges de Feuquières et Friville, du Lycée de Friville.

Transport scolaire, périscolaire et extra-scolaire des enfants des communes membres

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La C.C.V.V. prend en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement du réseau de voies communautaires dont l'inventaire est joint aux statuts (liste des voies et carte communautaire), c'est à dire les voies revêtues: - intra-muros; - qui desservent une entreprise artisanale, agricole ou commerciale si cette entreprise n'est pas située intra-muros; - qui assurent une liaison non discontinuée entre deux communes; - qui assure une desserte d'une voie communautaire ou d'une départementale. réalise le déneigement de ces voies communautaires. Toute intégration de voirie dans le réseau communautaire devra répondre aux critères de classement précisés ci-dessus et au cahier des charges techniques mentionné dans le règlement de voirie communautaire. Cette intégration sera actée par délibération du Conseil Communautaire. Le déneigement de certaines voies d'intérêt communautaire telles que définies ci-dessus et jugées prioritaires est pris en charge par la C.C.V.V. selon un schéma de circulation actualisable.

Développement touristique

- Tourisme

Acquisition du Manoir de MIANNAY ; aménagements et fonctionnement des gîtes ruraux dont il est doté. Promotion touristique du territoire : financement d'actions touristiques d'envergure communautaire intéressant le territoire (une liste annuelle des opérations sera établie).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Créer une cohérence de développement de l'habitat sur le territoire de la CCVI par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

- Politique du logement non social

Construction, renouvellement et entretien des locaux nécessaires à l'implantation de la caserne de gendarmerie

- Politique du logement social

La C.C.V.V. soutient et accompagne la création de logements relevant du logement d'urgence ou temporaire et la création de logements locatifs aidés.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Mise en place d'OPAH sur l'ensemble du territoire de la communauté

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Adhésion à la démarche de mise en place d'un pays.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Organisation et gestion du fonctionnement des cybersites de la Communauté de Communes, Achat et renouvellement du matériel. Création, organisation et gestion d'un Système d'Informations Géographiques, mise en réseau avec les Communes membres Aménagement numérique du territoire: établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques. Le conseil de la communauté de communes du vimeu industriel est autorisé à transférer cette compétence à un syndicat mixte.</i>
- Autres <i>Entretien et renouvellement du Patrimoine du SIVOM transféré à la Communauté de Communes. Mise en place d'une convention de délégation avec le Département pour l'entretien de l'éclairage public des giratoires des D925, D929 et D48 sur le territoire de la Communauté.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	596 794
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	707 871
80	Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées (200039311)	SM ouvert	130 520

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)